

Communiqué de : "Protection de l'environnement de Sarrant "



Communiqué de : "Protection de l'environnement de Sarrant "

A Sarrant, l'association « les Amis de Menjoula » et le Collectif « Stop à la pollution visuelle et environnementale de nos paysages », se sont regroupés pour devenir : l'association « **Protection de l'environnement de Sarrant** » qui aujourd'hui compte près d'une cinquantaine d'adhérents.

Nous sommes en lien avec Les Amis de la Terre 32 et France Nature Environnement Occitanie-Pyrénées..

Cette association a pour objet de défendre, protéger, sauvegarder, pérenniser le cadre de vie et l'environnement de SARRANT et notamment ses espaces naturels, agricoles, paysagers, dans une perspective de développement durable ainsi que de veiller à l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire.

Nous nous opposons à 2 projets d'usines solaires sur terres agricoles

- 33 ha sur une crête avec forte visibilité dont la demande de permis de construire a été déposée le 5 janvier 2023
- 21 ha : à 700 m d'une entrée principale du village : la demande de permis de construire doit être déposée très prochainement,

Qui auront forcément un l'impact sur l'activité touristique de l'un des Plus Beaux village de France et de ses nombreux gîtes (qui voudrait venir se ressourcer et passer ces vacances près d'une centrale solaire?) ainsi que sur les villages environnants.

Nous faisons parti d'un collectif départemental « Gers : Agrivoltaïsme Danger »

qui regroupent plusieurs associations de Ladevèze-Ville, Mas d'Auvignon, Berrac, Haget,...) afin de mutualiser nos énergies contre ces projets alibis sur terres agricoles, forestières ou naturelles. Et nous organisons au niveau national pour lutter contre les méga-centrales photovoltaïques sur les terres agricoles, naturelles, forestières et en milieux aquatiques, pour refuser les dérives des énergies renouvelables prises dans des logiques de marché.

Nous nous inquiétons devant la multiplication des projets agrivoltaïques dans le Gers et de la rapidité avec laquelle de nombreuses centrales sont sur le point de s'implanter partout dans notre département sans aucune concertation locale (Berrac, Mas d'Auvignon, Monfort, Ladevèze-Ville, L'Isle Jourdain, Haget, Condom,.....) Sur les 60 projets identifiés à ce jour dans le Gers, la quasi-totalité est poussée par des multinationales étrangères ou des sociétés parisiennes.

Nous récusons le terme « agrivoltaïsme » le nouveau nom d'une nouvelle escroquerie verte qui relève du marketing et vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte difficile pour le monde paysan.. Le côté « agri » est juste le prétexte pour obtenir l'agrément du projet par l'administration.

C'est juste une industrialisation des campagnes, car quelle que soit sa surface, ou sa « participation citoyenne », une centrale photovoltaïque sur des terres agricoles, naturelles ou forestières, est une installation de nature industrielle. Les ancrages béton, les tonnes de métal par hectares, clôtures, lignes électriques enterrées ou aérienne, les voies d'accès sur des kilomètres, les postes de transformations et de livraisons, les caméras de surveillance, les divers capteurs connectés, détruisent nos campagnes.

Il se prépare un massacre agricole, paysager, environnemental qui aura fatalement des impacts sur la biodiversité.

Les investisseurs spéculateurs en EnR (Energies Renouvelables), en cherchant à légitimer le terme marketing « Agrivoltaïque » choisissent toujours les solutions les plus faciles et les moins chers. Au détriment de :

- la destruction du paysage
- notre souveraineté alimentaire qui doit rester une priorité
- des risques de pollution et d'incendie

Les hectares sont gersois, c'est ici que le soleil brille et que l'électricité est produite mais toute la valeur ajoutée part à Paris ou à l'étranger.

Les retombées locales ne sont que les miettes qu'ils consentent à nous laisser.

En revanche voici ce qu'ils nous laissent :

- une artificialisation durable des terres
- un impact majeur sur les prix et la disponibilité du foncier
- une précarisation et une subordination des paysans
- une perte d'autonomie dans les pratiques agricoles
- un monde rural déchiré
- une dégradation profonde de la qualité de vie et des paysages
- un secteur touristique fragilisé et pourtant incontournable de l'économie gersoise.

C'est donc le pactole pour quelques-uns, les nuisances pour tous les autres.

Les gisements en toitures et friches industrielles sont largement suffisants : c'est l'Ademe (l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), établissement public, qui le dit. Dans ses rapports de 2018 et 2019, l'Ademe évalue les gisements de photovoltaïque sur grandes toitures, les friches industrielles et les parkings. Elle appelle à privilégier ces modèles « pour éviter d'occuper des sols agricoles et nuire à l'image de cette énergie renouvelable »

Notre transition énergétique doit se réaliser par le biais **de projets qui respectent l'humain, le paysage, le patrimoine et la nature !!** avec des projets citoyens

Pour adhérer à l'association « **Protection de l'environnement de Sarrant** », contactez nous par mail : protectionpaysagessarrant@gmail.com

Pour s'informer ou signer la pétition : <https://www.change.org/ProtectionPatrimoineSarrant>